



Déclaration du PHM

Point 16.2 : Organe intergouvernemental de négociation chargé de rédiger et de négocier une convention, un accord ou un autre instrument international de l'OMS sur la prévention, la préparation et la riposte aux pandémies.

La décision « World Together » appelait les États membres à « donner la priorité à l'équité » et à « la solidarité avec tous les peuples et tous les pays ». **Toutefois, les mesures de promotion de l'équité** prévues dans l'instrument sont pour la plupart **volontaires**.

Il n'y a aucune obligation contraignante en matière de transfert de technologie, de soutien à une production géographiquement diversifiée, d'allègement de la dette pendant les pandémies, d'accès post-essai et de partage des avantages. *Le principe des responsabilités communes mais différenciées et le droit de bénéficier des avantages du progrès scientifique ne sont pas explicitement reconnus.*

Le texte ne prévoit **aucun** engagement des fabricants envers l'OMS en cas d'épidémie, ce qui risque d'aggraver les épidémies et de les transformer en urgences de santé publique de portée internationale et en pandémies. Le langage très nuancé et facultatif utilisé pour les engagements des fabricants **est décevant**.

Comme l'ont montré la Covid-19 et la variole du singe, **le langage facultatif ne se traduit pas** par un accès rapide et équitable aux VTD. **Nous exhortons l'IGWG à élaborer un instrument PABS qui ne dissocie pas l'accès aux agents pathogènes des mesures de partage des avantages.**